



Bruxelles, le 24 mars 2005

S0128/05

**Remarques de Javier Solana,  
Haut Représentant de l'UE pour la PESC,  
sur la décision du gouvernement d'Israël d'autoriser des constructions  
a Maale Adumin**

Javier Solana, Haut Représentant de l'UE pour la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), a fait les remarques suivantes sur la décision du gouvernement d'Israël d'autoriser des constructions à Maale Adumin:

*"Le Haut Représentant a exprimé sa préoccupation à la suite de la décision israélienne d'accorder des permis de bâtir pour le projet E1 à Maale Adumin. Cette décision contrevient à l'engagement des parties de s'abstenir de toute mesure unilatérale pouvant affecter un règlement final comme l'a encore rappelé le Quartet à Londres le 1er mars. L'Union européenne attend du gouvernement israélien qu'il se conforme à ses obligations telles que prévues dans la feuille de route s'agissant notamment du gel des implantations."*

o o

Cette déclaration est attribuable à la porte-parole de Javier Solana, Mme Cristina Gallach

---

**FOR FURTHER DETAILS:**

Spokesperson of the Secretary General, High Representative for CFSP  
tel: + 32 (0)2 285 6467 / 6217 / 8239 / 5150 / 5151 fax: + 32 (0)2 285 5694

internet: <http://ue.eu.int/solana>  
e-mail: [presse.cabinet@consilium.eu.int](mailto:presse.cabinet@consilium.eu.int)